



CDB



CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/SBSTTA/12/6*
23 février 2007

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES
AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET
TECHNOLOGIQUES

Douzième réunion

UNESCO, Paris, 2–6 juillet 2007

Point 4.3 de l'ordre du jour provisoire**

RAPPORT DU BUREAU DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES SUR LES MOYENS D'ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE

*Procès verbal de la première réunion du Bureau de la douzième réunion de l'Organe subsidiaire
chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques*

I. INTRODUCTION

1. Le Bureau de la douzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques s'est réuni le 26 juillet pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour de sa première réunion (UNEP/CBD/SBSTTA/12/Bureau/1/1). Tous les membres du Bureau étaient présents et la réunion a été présidée par Christian Prip.

2. Après avoir adopté l'ordre du jour (voir à l'annexe I ci-dessous), le Bureau a examiné tous les points qui y étaient inscrits et en a tiré les conclusions pour chacun d'entre eux.

II. EXAMEN DES PROPOSITIONS ELABOREES PAR LES PRESIDENTS DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE SUR LES VOIES ET MOYENS D'EN AMELIORER L'EFFICACITE

3. Le Bureau a examiné les propositions élaborées par les présidents passés, présents et futurs de l'Organe subsidiaire à leur réunion les 24 et 25 juillet 2006 (UNEP/CBD/SBSTTA/BRAINSTORMING/1/4) et fait remarquer qu'un certain nombre des ces propositions faisaient des suggestions concrètes sur la manière de rendre opérationnel le mode de fonctionnement adopté par le Conférence des Parties dans sa décision VIII/10. Quelques-unes de ces propositions pourraient être considérées pour mise en oeuvre immédiate afin d'accroître l'efficacité de l'Organe subsidiaire en tant qu'organe de la Convention chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (voir la section IV ci-dessous sur l' "organisation des travaux pour les

* Publié initialement en anglais uniquement dans le document UNEP/CBD/SBSTTA/12/Bureau/1/2 du 31 août 2006.

** UNEP/CBD/SBSTTA/12/1.

/...

Pour des raisons d'économie, le présent document fait l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

douzième et treizième réunions de l'Organe subsidiaire"). Quelques-unes des propositions des Présidents représentent des innovations qui s'écartent quelque peu du mode de fonctionnement de l'Organe subsidiaire récemment adopté par la Conférence des Parties et requièrent par conséquent un débat plus approfondi.

4. Durant les discussions, quelques responsabilités du Bureau ont été mises en relief, en particulier pour ce qui est de la question soulevée dans le rapport des présidents de l'Organe subsidiaire sur la manière dont le débat scientifique peut être facilité ou stimulé durant les réunions de cet organe. Le Bureau a souligné qu'au nombre d'autres responsabilités, il devrait :

- a) jouer un rôle de leadership et piloter les réunions de l'organe subsidiaire ;
- b) encourager une participation active et appropriée des Parties dans leurs régions aux travaux de l'Organe subsidiaire et processus connexes ; et
- c) promouvoir une plus large reconnaissance de l'Organe subsidiaire et des travaux de la Convention dans les milieux scientifiques, les gouvernements et les organisations concernées.

III. ORDRES DU JOUR PROVISOIRES DES DOUZIÈME ET TREIZIÈME RÉUNIONS DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES

5. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Bureau a examiné non seulement les ordres du jour des douzième et treizième réunions de l'Organe subsidiaire chargé des avis scientifiques, techniques et technologiques mais encore les ordres du jour annotés respectifs établis par le Secrétariat pour la réunion en cours. Il a fait observer que ces ordres du jour reflètent bien toutes les demandes adressées par la Conférence Parties pour examen par l'Organe subsidiaire avant sa neuvième réunion. Il a recommandé ce qui suit :

- a) Tous les points, titres et sous-titres inscrits aux ordres du jour des douzième et troisième réunions de l'Organe subsidiaire ainsi que les annotations de ces ordres du jour devraient traduire le fait que la Convention est entrée dans une phase d'application améliorée. En particulier, il faudrait que soient données dans les annotations des explications sur la manière dont chaque point à l'étude contribuera, aux niveaux national, régional et mondial, à l'application de la Convention et des buts et objectifs globaux, compte tenu de la nécessité d'assurer une synergie et une harmonie avec d'autres initiatives en cours, notamment dans les conventions relatives à la diversité biologique ;
- b) Le Secrétariat devrait envoyer dès que possible aux membres du Bureau les raisons d'être de la répartition des points de l'ordre du jour soit à la douzième réunion soit à la treizième, mais pas aux deux ;
- c) Au nombre des questions nouvelles et émergentes émanant de la liste indicative fournie par les présidents passés, présents et futurs de l'Organe subsidiaire, la priorité devrait être accordée à : i) l'importance du rôle joué par la diversité biologique dans la production des biocarburants et de son impact sur cette diversité ; ii) l'impact du virus H5N1 hautement pathogène de la grippe aviaire sur la diversité biologique, en particulier la faune sauvage (en tant que suivi de la réunion de réflexion tenue le 19 mars 2006 à Curitiba au Brésil et dont rapport a été fait dans le document UNEP/CBD/COP/8/INF/47, et en étroite collaboration avec le groupe d'étude scientifique sur l'influenza aviaire créé dans le cadre de la Convention sur les espèces migratrices comme chef de file) ; et iii) la diminution des amphibiens et d'autres groupes taxonomiques et ce, à la lumière de l'objectif de 2010. Pour chacune des questions émergentes, un groupe de travail, une réunion de réflexion, un groupe spécial d'experts techniques ou toute autre initiative du Secrétariat et, sous la direction d'un des membres du Bureau de l'Organe subsidiaire, les membres du Bureau pourraient établir un rapport pour examen de cet organe.

IV. ORGANISATION DES TRAVAUX DES DOUZIÈME ET TREIZIÈME RÉUNIONS DE L'ORGANE SUBSIDIARE CHARGÉ DE FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES

A. Plénière, Comité plénier et groupes de travail

6. Les membres du Bureau ont analysé les avantages et les inconvénients de l'examen : i) de tous les points inscrits à l'ordre du jour en plénière et au Comité plénier (option I) ; et ii) de quelques points en plénière et au Comité plénier, et d'autres encore au sein des groupes de travail I et II habituels (option II).

7. L'option I permettrait de faire des économies d'interprétation et offre la possibilité aux délégations se composant d'une seule personne de participer au débat sur tous les points inscrits à l'ordre du jour. Toutefois, compte tenu du nombre élevé de questions de fond inscrites à l'ordre du jour, cette option risque d'aboutir à un examen superficiel de ces questions. L'option II nécessiterait deux équipes d'interprètes mais offre la possibilité d'examiner quelques points en plénière et au Comité plénier et d'autres au sein des groupes de travail. Si, comme cela sera le cas à l'UNESCO pour la douzième réunion de l'Organe subsidiaire, les interprètes sont recrutés localement, la différence de coût des services d'interprétation pourrait être relativement faible pour une ou deux équipes, les billets d'avion étant le poste le plus cher.

8. Le Bureau a décidé que, pour les douzième et treizième réunions au moins de l'Organe subsidiaire, l'option II devrait être retenue avec la répartition comme suit des points de l'ordre du jour : i) en plénière : ouverture de la réunion ; élection des membres du Bureau, adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux ; projets d'ordre du jour et dates des réunions suivantes ; et adoption du rapport et clôture de la réunion ; ii) au comité plénier : les points devant être soumis à un examen approfondi ; et iii) au sein des groupes de travail I et II, les autres points.

B. Déclarations et remarques d'introduction

9. S'inspirant des propositions élaborées par les présidents de l'Organe subsidiaire (examinées au titre du point 2 de l'ordre du jour ci-dessus) et en vertu du mode de fonctionnement consolidé de l'Organe subsidiaire adopté par la Conférence des Parties dans la décision VIII/10, le Bureau a décidé que ce qui suit devrait être appliqué immédiatement en vue d'améliorer les contributions scientifiques aux débats de l'Organe subsidiaire :

a) *A l'ouverture de la réunion*, les remarques d'introduction seront limitées à de brèves allocutions d'ouverture du président de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et du Secrétaire exécutif de la Convention, suivies d'une déclaration du pays ou de l'organisation hôte s'il y a lieu. Cela suppose que les groupes régionaux, les organisations intergouvernementales, les représentants des communautés autochtones et locales, et les organisations non gouvernementales ne feront aucune déclaration. Le Bureau pourrait se demander à sa prochaine réunion si le Secrétariat doit s'abstenir d'incorporer dans le rapport de procédure la liste des noms des pays qui font une déclaration. La liste a en effet encouragé jusqu'ici les délégations à faire des déclarations même lorsque celles-ci n'apportent pas grand chose aux débats en cours. Lorsque certaines délégations rentrent chez elles, elles utilisent le nombre de fois où le nom de leur pays a été mentionné dans le rapport comme indicateur et jauge de leur activité durant les réunions. Toutefois, il faudrait trouver des moyens de refléter les points importants soulevés durant les débats par les délégations :

b) *Discours d'orientation et exposés durant la session :*

- i) Les discours d'orientation devraient continuer de porter sur des sujets qui seront retenus à la prochaine réunion du Bureau ;
- ii) Dans la mesure du possible et si besoin est, des experts techniques et scientifiques seront invités à introduire, par le biais d'exposés d'une durée de 15 minutes, certains sujets en vue d'établir le cadre des travaux et, le cas échéant, de veiller à ce que tous les délégués aient une bonne idée en commun du sujet à l'étude ;

- iii) Ces exposés pourraient être précédés de manifestations parallèles sur le même sujet ;
 - iv) Pour gagner du temps, le Secrétariat ne présentera pas les documents mais il sera prêt à répondre aux questions de la salle, les noms des membres du Secrétariat chargés de chacun des points de l'ordre du jour devant être fournis aux délégués pour leur permettre de les contacter selon que de besoin ;
 - v) Au début de chaque séance, les présidents de l'Organe subsidiaire et/ou les groupes de travail informeront les délégations du temps qui leur est accordé aux interventions (par exemple 5 minutes par intervention) étant entendu qu'ils peuvent interrompre toute délégation dépassant le temps alloué à moins qu'ils ne soient convaincues que l'intervention contribue beaucoup au débat. Elles auront également la prérogative d'interrompre les interventions qui dépassent le cadre des aspects scientifiques, techniques et technologiques ;
 - vi) Aucun effort ne sera épargné pour avoir des débats interactifs, sans déclarations préparées, en particulier ceux de nature politique ou qui ne contribuent pas au sujet à l'étude. Les délégués devraient s'abstenir de féliciter le(a) président(e) pour son élection ou sa nomination. Il est également désirable de réduire le langage diplomatique mais d'utiliser un langage plus technique et scientifique de manière à encourager la participation de délégués dotés d'antécédents techniques ;
 - vii) Une feuille de papier donnant des conseils sur la manière d'utiliser les microphones et rappelant aux délégués qu'ils doivent parler lentement et clairement afin d'assurer une interprétation adéquate sera collée devant chaque microphone et pourrait être incluse dans les informations aux participants ;
- c) *Manifestations parallèles :*
- i) Une manifestation parallèle du Bureau est prévue pour le lundi 9 juillet 2007. Les présidents de l'Organe subsidiaire présenteront et débattront les propositions élaborées durant la réunion de réflexion et les réunions de suivi. Le Bureau actuel présentera également les résultats de leur examen de ces propositions ;
 - ii) Le Bureau discutera à sa prochaine réunion une stratégie sur la manière de s'occuper de ces manifestations parallèles, sans oublier que la demande de telles manifestations a considérablement augmenté aux réunions antérieures.

V. AUTRES QUESTIONS ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

10. Au titre du point consacré aux autres questions, le Bureau a été informé des deux numéros de *Gincana* qui seront publiés pour les douzième et treizième réunions respectivement de l'Organe subsidiaire. Ces questions suivront le modèle de celui fourni pour la huitième réunion de la Conférence des Parties mais elles seront ciblées sur les questions scientifiques, techniques et technologiques relevant de la Convention. Les présidents de l'Organe subsidiaire ont été invités à y contribuer de même que les bureaux respectifs des douzième et treizième réunions de cet organe.

11. Les membres du Bureau ont demandé que leurs recommandations soient diffusées par le biais du mécanisme du Centre d'échange et reflétées dans la note invitant les parties aux douzième et treizième réunions de l'Organe chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.

12. Le principal rôle des membres du Bureau de l'Organe subsidiaire est d'agir durant les réunions de cet organe en tant que représentants de leurs régions respectives. Aucun effort ne sera épargné pour continuer d'assurer la participation d'un second délégué des pays d'où sont issus les membres du Bureau.

13. Les questions ci-après seront examinées à des réunions ultérieures du Bureau qui se tiendront par téléconference et/ou voie électronique :

- a) Manifestations parallèles et séance d'affiches ;
- b) Rôle des membres du Bureau de l'Organe subsidiaire, y compris en particulier la responsabilité pour un domaine de travail, la promotion des interactions avec les correspondants de l'Organe subsidiaire et d'autres dans la région, et les présidents possibles des groupes de travail qui devront être nommés aussi rapidement que possible de telle sorte qu'ils puissent entamer les travaux préparatoires ;
- c) Nouvel examen de questions nouvelles et émergentes ;
- d) Contribution du Bureau à l'un et/ou l'autre des numéros de Gincana qui seront produits pour les douzième et treizième réunions de l'Organe subsidiaire ;
- e) Rôle possible de l'Organe subsidiaire dans l'examen des questions scientifiques, techniques et technologiques appartenant au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. Cette question, il faut la poser même si elle a des conséquences politiques, à commencer par un débat à une réunion conjointe des bureaux de l'Organe subsidiaire et de la Conférence des Parties ;
- f) Comment appeler l'attention de l'Organe subsidiaire sur les résultats des discussions auxquelles se sont livrés les présidents et les bureaux de cet organe, outre la manifestation parallèle des présidents et du Bureau de l'Organe subsidiaire qui se tiendra le 9 juillet 2007 (voir le sous-alinéa i) de l'alinéa c) du paragraphe 9 ci-dessous). Un point pourrait être inscrit à l'ordre du jour de la douzième réunion de l'Organe subsidiaire pour ce qui est de l'appendice B de l'annexe III à la décision VIII/10.

14. Lors de la clôture de la réunion, le Secrétaire exécutif a rendu hommage au président et autres membres du Bureau de l'Organe subsidiaire pour leur engagement et les débats fructueux ainsi que pour la qualité et la nature des recommandations adoptées. Il était d'avis que les conclusions du Bureau constituent une assise solide pour le renforcement de l'efficacité de l'Organe subsidiaire et la transformation de cet organe unique en un forum très dynamique pour la science et la technique. Il a souligné que cette réunion avait démontré le rôle de chef de file du Bureau de l'Organe subsidiaire et réitéré sa gratitude au président de cet organe pour son leadership, à son pays le Danemark pour son concours financier ainsi qu'au Musée pour avoir accueilli la réunion.

15. Une visite du Musée national d'histoire naturelle (spécimens d'animaux empaillés et la grande galerie de l'évolution, en particulier les espèces menacées) a ensuite été organisée, guidée qu'elle a été par Pascale Joannot (Déléguée à l'outre-mer et chargée de la rénovation des collections, Direction des collections) et Jean-Patrick Le Duc du Musée.

Annexe I

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Examen des propositions des présidents de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques sur les moyens d'accroître l'efficacité de cet organe
3. Ordres du jour provisoires des douzièmes et treizièmes réunions de l'Organe subsidiaire
4. Organisation des travaux des douzième et treizième réunions de l'Organe subsidiaire (y compris le discours d'orientation et les exposés durant la session, la séance d'affiches, les manifestations parallèles, les débats en table ronde ainsi que l'examen de questions nouvelles et émergentes)
5. Autres questions et clôture de la réunion

/...

Annexe II

**LISTE DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR
DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES**

1. Christian Prip, Danemark, président de l'Organe subsidiaire à ses onzième et douzième réunions
2. Claudine Ramiarison, Madagascar
3. Jorge Ernesto Quezada Diaz, El Salvador
4. Rawson Piniel Yonazi, Tanzanie
5. Linus Spencer Thomas, Grenade
6. Chaweewan Hutacharern, Thaïlande
7. Angheluta Vadineanu, Roumanie
8. Shirin Karryeva, Turkménistan
9. Joel E. Miles, République de Palau
10. Annemarie Watt, Australie
11. Asghar Mohammadi Fazel, République islamique d'Iran, président des treizième et quatorzième réunions de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques
